

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PJL D'URGENCE POUR MAYOTTE - (N° 772)

## AMENDEMENT

N ° CE178

présenté par

M. Naillet, Mme Battistel, M. Benbrahim, M. Echaniz, M. Lhardit, M. Potier, Mme Rossi,  
Mme Thomin et les membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

### ARTICLE 21

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.